



Créteil, le 26 Novembre 2010

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rapport de la commission académique collèges

Vendredi 26 novembre 2010

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale
Education physique et
sportive

Affaire suivie par
Valérie Métayer
Téléphone :
01.57.02.68.46
Télécopie :
01.57.02.68.51
Courriel :
ce.ipr4@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Rappel du rôle de la commission académique collèges

Suite aux nouveaux programmes de collèges parus au BOEN spécial n°6 du 28 août 2008 et conformément aux vœux de monsieur le recteur, la commission académique a pour mission de valider les projets EPS mis en conformité au regard des nouvelles orientations institutionnelles et d'arrêter la liste académique des activités physiques sportives et artistiques.

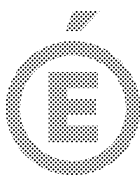
Il est rappelé à ce sujet que le projet EPS s'inscrit dans la continuité du projet de l'établissement qui lui même représente une déclinaison locale du projet académique. Celui-ci vise la réussite de tous les élèves quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers. Pour y parvenir, il s'organise autour de trois axes : **réussite, équité, solidarité.**

Procédures de validation

A partir des informations collectées par PACK EPS, l'étude des dossiers d'établissement permet à la commission d'émettre un avis concernant l'offre de formation. L'analyse des programmations porte sur le nombre de compétences propres et de groupements d'activités physiques sportives et artistiques traversées ainsi que sur la nature de l'activité spécifique établissement. Pour cette dernière, les fiches ressource sur deux niveaux de compétence attendue servent de support de validation. Elles doivent être envoyés au bureau des IA IPR EPS. L'activité spécifique établissement doit être en tout point conforme à l'esprit des textes sur le fond et la forme.

Composition de la commission

- Sous la présidence de monsieur le recteur ou de son représentant,
- Messieurs les IA DSDEN ou leur représentant (conseillers technique)
 - 5 IA IPR EPS
 - Les enseignants du groupe de pilotage collège
 - 1 enseignant développeur de l'application PACK EPS



Données chiffrées renseignées en date du 26 novembre 2010

A propos de l'équilibre et de la diversité de l'offre de formation on constate cette année:

1. Analyse par compétences propres

La forte prédominance des compétences propres 1 et 4 sur les programmations se confirme. La 4^{ème} compétence, certes constituée de 3 groupements d'activités, représente toujours à elle seule la moitié de l'offre de formation. Par rapport à l'an dernier, on peut noter un léger rééquilibrage en faveur de la compétence 3.

Compétences propres	2009/2010	2010/2011
Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	23,95 %	23,63 %
Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	6,14 %	6,98 %
Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	18,54 %	19,43 %
Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	51,37 %	49,96 %

Si la première compétence (CP1) est largement programmée en 6^{ème} et de façon constante sur le reste du cursus, la deuxième (CP2) l'est surtout au niveau 5^{ème}. La troisième (CP3) est sensiblement plus programmée en 6^{ème}/5^{ème} et la quatrième (CP4) apparaît sur l'ensemble des niveaux de façon croissante pour atteindre un pic de programmation(s) en 3^{ème}.

Même si le nombre d'activités constituant les CP1 et CP4 explique en partie cette offre surdimensionnée en leur faveur, nous ne constatons aucune évolution marquante par rapport à l'an dernier et ceci malgré nos préconisations.

CP/ par niveaux de classe	6°	5°	4°	3°
CP1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	29,59 %	21,07 %	20,70 %	21,76 %
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	6,31 %	8,27 %	7,83 %	5,42 %
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	21,41 %	21,21 %	18,64 %	16,56 %
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	42,69 %	49,45 %	52,82 %	56,26 %

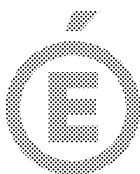
2. Analyse par groupements d'activités

Groupements d'APSA	2009/2010	2010/2011
1 : Activités athlétiques	19,27 %	19,41 %
2 : Activités aquatiques	4,67 %	4,22 %
3 : Activités physiques de pleine nature	6,14 %	6,98 %
4 : Activités gymniques	13,19 %	13,38 %
5 : Activités physiques artistiques	5,35 %	6,05 %
6 : Activités de coopération et d'opposition : Sports collectifs	29,24 %	27,89 %
7 : Activités physiques de sport de combat	7,15 %	7,52 %
8 : Activités d'opposition duelle : Sports de raquette	14,98 %	14,55 %

Le tableau ci-dessus montre la place qu'occupent les sports collectifs à l'intérieur de la CP4 avec néanmoins un fléchissement de plus de 1 point.

Les activités athlétiques avec 19,41 % sont très présentes dans les programmations.

Les activités aquatiques souffrent du manque d'infrastructures. La priorité est quasi exclusivement donnée à l'apprentissage du « savoir nager ». La natation de vitesse ou de durée est rarement abordée.



L'étude par niveau de classe montre que:

- ✓ 3 Les activités athlétiques sont programmées de façon relativement homogène de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- ✓ Fort logiquement les activités aquatiques sont massivement présentes en 6^{ème}. Elles se limitent, nous l'avons dit au « savoir nager ».
- ✓ La programmation des activités de pleine nature reste problématique sur l'académie de Créteil. Nous le constatons quelque soit le département même si la ruralité d'une bonne partie de la Seine et Marne pourrait en théorie permettre une meilleure implantation. Nous remarquons que l'enseignement se limite assez souvent à l'atteinte du niveau 1 des compétences attendues des nouveaux programmes collèges ce qui explique le net fléchissement en classe de 3^{ème}.
- ✓ Les activités gymniques sont très sensiblement plus présentes sur le cycle central.
- ✓ C'est en 6^{ème}/5^{ème} que l'on programme le plus fréquemment les activités artistiques et de façon plus marquée en 6^{ème} (+ 1 point/2009). Elles restent peu programmées en 3^{ème}. La formation des enseignants montre de toute évidence une nette progression de ces activités dans les programmations d'établissements.
- ✓ Les activités de coopération et d'opposition sont très présentes en fin de cursus ainsi que les activités d'opposition duelle. La part accordée aux activités de combat est en constante progression et de façon équilibrée sur l'ensemble du cursus.

Groupements	6°	5°	4°	3°
1 : Activités athlétiques	18,10 %	18,92 %	19,90 %	21,29 %
2 : Activités aquatiques	11,49 %	2,15 %	0,80 %	0,47 %
3 : Activités physiques de pleine nature	6,31 %	8,27 %	7,83 %	5,42 %
4 : Activités gymniques	12,69 %	13,66 %	14,54 %	13,28 %
5 : Activités physiques artistiques	8,72 %	7,55 %	4,10 %	3,28 %
6 : Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs	23,78 %	26,70 %	30,06 %	31,95 %
7 : Activités physiques de sport de combat	7,51 %	8,62 %	7,28 %	6,47 %
8 : Activités d'opposition duelle : sports de raquette	11,40 %	14,13 %	15,48 %	17,83 %

Tout comme l'année dernière, les membres de la commission académique constatent qu'une forte proportion des établissements ayant retourné les dossiers traverse les 4 compétences propres et les 8 groupements dans leur programmation.

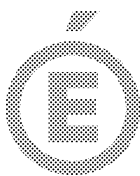
1 seul collège traverse uniquement deux compétences propres et 50 collèges uniquement 3 CP.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de groupements traversés par établissement :

Nombre de groupements traversés	2010/2011
8 groupements	38,2%
7 groupements	30,8%
6 groupements	19%
5 groupements	9,38%
4 groupements	1,74%
3 groupements	0,74%

3. Analyse par activités physiques sportives et artistiques (APSA):

A l'intérieur des groupements, on note une prédominance des activités athlétiques et gymniques, sports de raquette et sports collectifs. Le tableau ci-dessous met en évidence ces constats au regard des activités les plus programmées.



Les dix APSA les plus programmées sur l'ensemble du cursus en 2010/2011 :

CP	Gpt	APSA	Total	6°	5°	4°	3°
1	1	Course de demi-fond	9,05 %	8,96 %	8,85 %	8,35 %	10,06 %
4	8	Badminton	7,79 %	7,15 %	6,96 %	6,93 %	10,24 %
3	4	Gymnastique sportive	6,88 %	10,27 %	8,34 %	4,07 %	4,11 %
4	8	Tennis de table	6,62 %	4,03 %	7,00 %	8,55 %	7,44 %
4	6	Basket-ball	5,88 %	4,42 %	5,71 %	6,37 %	7,26 %
4	6	Handball	5,74 %	5,58 %	5,86 %	6,09 %	5,59 %
4	6	Volley-ball	5,65 %	2,03 %	4,08 %	8,23 %	9,52 %
3	4	Acrosport	5,41 %	2,09 %	4,17 %	9,16 %	7,33 %
2	3	Course d'orientation	4,35 %	4,28 %	5,05 %	4,56 %	3,36 %
1	1	Course de relais-vitesse	4,31 %	4,08 %	4,53 %	4,56 %	4,09 %

Rappel 2009/2010

CP	Gpt	APSA	Total	6°	5°	4°	3°
4	8	Badminton	9,34 %	7,20 %	7,25 %	7,48 %	9,93 %
1	1	Course de demi-fond	9,08 %	8,88 %	9,20 %	8,52 %	10,14 %
4	8	Tennis de Table	7,50 %	3,89 %	7,38 %	8,84 %	8,16 %
4	6	Basket-ball	6,61 %	4,37 %	6,62 %	6,70 %	7,52 %
4	6	Volley-ball	6,40 %	2,44 %	4,40 %	8,96 %	9,77 %
4	6	Handball	5,95 %	6,46 %	5,97 %	6,51 %	6,00 %
3	4	Gymnastique sportive	5,54 %	10,21 %	8,73 %	4,45 %	4,19 %
3	4	Acrosport	5,01 %	1,88 %	4,23 %	8,56 %	7,29 %
1	1	Relais vitesse	3,96 %	3,99 %	4,54 %	5,26 %	4,65 %
4	6	Rugby	3,68 %	5,54 %	5,00 %	2,60 %	2,20 %

Il est intéressant de constater que malgré une présence renouvelée du badminton et du demi-fond dans le classement des 3 APSA les plus programmées, la gymnastique sportive est passée de la 7^{ème} place à la 3^{ème}.

La 4^{ème} compétence propre n'est plus représentée que par une seule activité contrairement à l'an dernier. Il faut noter également qu'une seule activité de raquette figure dans le « trio de tête ». Le Basket Ball reste le premier sport collectif programmé avec une légère baisse (5,88% au lieu de 6,61%) et juste derrière le Hand Ball avec un pourcentage sensiblement identique (5,74%). Le Volley Ball chute de presque 1 point et passe à 5,65% du volume global.

Enfin soulignons la présence pour la première fois de la course d'orientation dans le classement « Top Ten » ce qui traduit un réel effort des enseignants EPS d'inscrire une activité de pleine nature dans leurs programmations.

4. Les activités de la liste académique

Classement	Activité	2009/2010	2010/2011
1	Ultimate	3,49%	3,90%
2	Step	0,60%	0,70%
3	Judo	0,75%	0,68%
4	VTT	0,10%	0,15%

5. L'activité spécifique établissement

La commission académique enregistre à ce jour une forte progression du nombre d'établissement proposant une activité spécifique soit **43,6%** au lieu de 39% en 2009/2010. Les activités les plus programmées dans ce cadre sont :



APSA spécifique établissement	C.P.	Gpt	Nb Etab
Base-Ball	4	6	23
Découverte Athlétique multi-activités	1	1	21
Renforcement musculaire/ Musculation	1	1	17
golf	2	3	4
Tennis	4	8	3

On note encore la présence de cycle de course de durée. Tous les dossiers proposant de la course de durée ont été refusé.

Préconisations de la commission académique collège :

a. Rappel de l'exigible :

- ✓ 8 groupes d'APSA programmés.
- ✓ Il n'y a pas de limite pour utiliser les APSA de la liste nationale. Chaque équipe peut programmer au maximum 3 APSA qui ne sont pas de la liste nationale (exemple : 3 APSA de la liste académique ou 2 APSA de la liste académique et 1 APSA établissement).
- ✓ Niveau 2 visé dans au moins une APSA de chacun des 8 groupes
- ✓ Niveau 1 visé sur les classes 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème}
- ✓ Niveau 2 visé sur les classes 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}
- ✓ La durée des cycles ne peut être inférieure à 10 heures effectives

b. Le souhaitable exigible

- $4h \times 36 + 3h \times 36 \times 3 = 468$ heures (théoriques) sur le cursus collège
- Si l'on considère le temps effectif d'enseignement : environ 350 heures. Il y a possibilité de programmer de la 6^{ème} à la 3^{ème} 32 cycles (de 10h effectives).
- Le nouveau programme impose 2 cycles (N1 et N2) dans 8 APSA (1 par groupement) soit la programmation de 16 cycles.
- Il reste 10 à 16 cycles « libres », soit la programmation de 5 à 8 APSA supplémentaires (N1 et N2), issues de la liste nationale, académique, ou établissement, soit le prolongement de cycles pour lesquels le N2 n'est pas atteint.

Il apparaît de plus en plus clairement que les niveaux de compétences attendues au collège semblent difficilement accessibles dans la plupart des activités pour tous les élèves avec 20 heures effectives dans l'APSA.

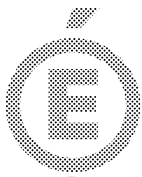
Nous incitons fortement les enseignants à mener une réflexion en équipe sur ce point. La durée des cycles pourra être favorablement augmentée et/ou le nombre de cycles augmenté pour atteindre au minimum 30 heures effectives voir dans certains cas 40 heures. C'est sans aucun doute les conditions à mettre en œuvre pour lutter contre « l'éternel débutant ».

Pour aider au recensement des niveaux atteints par les élèves, il est recommandé d'enregistrer les niveaux 1 et 2 pour chacun d'eux dans le PACKEPS.

Cette préconisation prend encore plus de sens pour le « savoir nager » exigé dans le cadre de la validation du socle commun de connaissances et de compétences.

c. L'activité spécifique à l'établissement doit permettre d'élargir l'offre de formation en harmonie avec la programmation des APSA nationales et académiques. Il faut donc éviter de renforcer l'offre en CP4 mais plutôt programmer des activités artistiques et de pleine nature.

L'activité spécifique concerne tous les élèves de l'établissement et tous les enseignants.



Rappel: La fiche ressource sur deux niveaux est à transmettre au bureau des IA IPR pour validation.

- ✓ Les multi activités athlétiques sont autorisées en 6^{ème} sous la forme d'apprentissages de fondamentaux et doivent déboucher dans tous les cas sur des activités athlétiques figurant dans la liste nationale des APSA dès la classe de 5^{ème}.
- ✓ La préparation physique générale et la musculation doivent rentrer dans le cadre des Interventions Pédagogiques Particulières ou bien alors, dans le cas de cycles spécifiques, faire l'objet d'un projet pédagogique formalisé et envoyé au bureau des IA IPR EPS pour validation.

La réactualisation des données sur PACKEPS est indispensable. Elle doit être assurée régulièrement par l'équipe EPS.

Informations importantes

Tous les projets non validés par l'Inspection Pédagogique Régionale impliquent la responsabilité de l'établissement au regard des textes.

Les IA IPR EPS